



BIENVENUE À L'ECI TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

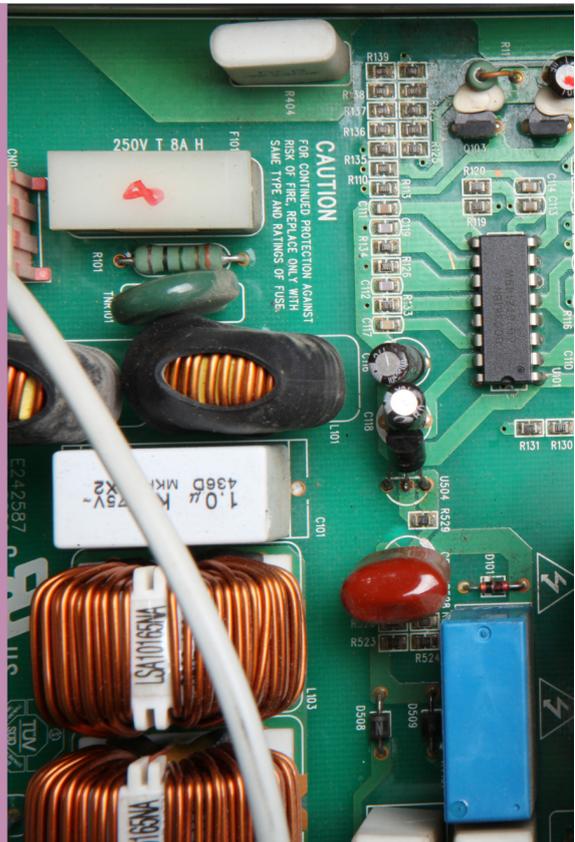


Ecole de Commerce et d'Informatique

Apprenez à exécuter des procédures de maintenance, à diagnostiquer les problèmes et à assurer la sécurité des systèmes et des réseaux.

Apprenez à résoudre des problèmes informatiques et des pannes matérielles. Réagissez aisément et efficacement face à des logiciels récalcitrants.

**!!! POSSIBILITÉ DE SUIVRE LE
COMPLÉMENT CESS EN MÊME TEMPS !!!**




Liège
Enseignement

École de Commerce et d'Informatique

Rue Hazinelle, 2 4000 Liège

04/258 42 00



www.eci-liege.info



contact@eci-liege.info



**Enseignement de
Promotion sociale**

Organisation des études

21 UE comprenant **1300 périodes**

Section Technicien en Informatique 754102S20D4

Unités	Code des UE	Nombre de périodes
A. Formation générale		
Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur tertiaire	035023U21D1	120
Mathématiques appliquées	012301U21D1	60
ESS – Méthodes de travail	971111U21D2	60
B. Formation technique		
Mathématiques appliquées à l'informatique	012101U21D2	40
Initiation à l'anglais informatique – UF1	730251U11D1	60
Initiation à l'anglais informatique – UF2	730252U11D1	60
Informatique : Introduction à l'informatique	750102U21D1	20
Informatique : Logiciel graphique d'exploitation	753111U21D2	40
Informatique : Réseaux - Internet/Intranet	753236U21D2	40
Informatique : Edition assistée par ordinateur – Niveau élémentaire	754201U21D2	40
Informatique : Tableur – Niveau élémentaire	754201U21D2	40
Informatique : Présentation assistée par ordinateur – Niveau élémentaire	754301U21D2	40
Informatique : Gestionnaire de base de données – Niveau élémentaire	754401U21D3	80
Informatique : Introduction à la technologie des ordinateurs	750103U21D1	40
Informatique : Système d'exploitation	753101U21D2	40
Informatique : Technologie des réseaux	753225U21D3	40
Informatique : Utilitaires complémentaires au système d'exploitation	753301U21D2	40
Informatique : Maintenance Hardware	750401U21D2	120
Informatique : Maintenance Software	750402U21D1	120
Stage : Technicien en informatique	750302U21D1	120/20
Epreuve intégrée de la section « Technicien en informatique »	754102U22D3	80/20

Prix et modalité de paiement

PARTIE 1 : 25€ de frais administratifs en liquide le jour de l'inscription **NON REMBOURSABLE**

Frais d'inscription FWB* :

PARTIE 2 : Forfait de 32€

PARTIE 3 : 0,28€ par période (avec un plafond de 800 périodes)

Exemple :

Si vous suivez 360/800 vous devrez payer : $32€ + (360 \times 0.28€) = 132.80€$ avec un maximum de $32€ + (800 \times 0.28€) = 256€$ **(le paiement doit être effectué dans un délai de 10 jours après la pré-inscription via le bulletin de virement)**

Les frais d'inscription FWB ne pourront pas être remboursés après le 1/10ème de chaque UE de la formation

*** Peuvent être dispensés du droit d'inscription FWB (PARTIE 2 et PARTIE 3), moyennant attestation :**

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem, ACTIRIS, VDAB, Mutuelle)
- Les personnes bénéficiaires du revenu d'intégration social (CPAS),
- Les personnes handicapées (AVIQ),
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie.

Pour les non ressortissants CEE

Les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont établis en fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs. Le secrétariat analyse chaque situation particulière.

Finalités générales de l'enseignement de promotion sociale

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette section a pour finalités de permettre à l'étudiant :

- de prendre en charge les problèmes relatifs à l'utilisation et l'entretien de PC ;
- d'être l'élément d'appoint d'une équipe de maintenance de systèmes informatiques ;
- d'assurer l'exécution et le suivi de procédures de maintenance (logicielle et matérielle),
- de contrôle et de sécurité des systèmes informatiques et des réseaux locaux.

Possibilités de poursuite d'études :

Possibilité de suivre un complément en vue de l'obtention du CESS de technique de qualification équivalent à celui du plein exercice.

Le CESS permet d'effectuer

- des études universitaires
- des études en haute école
- des bachelier en promotion sociale.

Les horaires de nos techniciens sont compatibles avec ceux du complément CESS afin de permettre à nos étudiants de réaliser les deux parcours dans leur intégralité sur deux ans.

Débouchés :

Organismes publics, semi-publics et privés.

Entreprises de tout type et de toute taille.

Indépendant (dans le respect de la législation en vigueur)

Technicien·ne réseau

Technicien·ne de maintenance en informatique

Conseiller·ère en helpdesk

Durée : 2 ans

Facilité d'accès : bus, tram, train, nombreux parkings payants à proximité

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi...



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Se présenter au secrétariat de l'école muni :

- d'une carte d'identité ou d'un permis de séjour en ordre
- du diplôme (ou de son équivalence)



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 15 ans accomplis minimum ET avoir réussi la 4ème secondaire ET être inscrit dans un établissement de plein exercice

OU

Avoir 18 ans minimum ET avoir le CESI (3ème secondaire ancienne version) ou le C2D (4ème secondaire, nouvelle version) ou équivalence

OU

Avoir 18 ans minimum et réussir les tests d'admission en français et mathématique

DÉBOUCHÉS

Organismes publics, semi-publics et privés.

Entreprises de tout type et de toute taille.

Indépendant (dans le respect de la législation en vigueur).

...

HORAIRE

Les cours se donnent en journée et sont répartis du lundi au vendredi de 9H00 à 12H20 et de 13H00 à 16H20.

TITRE OBTENU AU TERME DE LA FORMATION :

Certificat de qualification de « Technicien en informatique », spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Dates de rentrée, horaires de cours et horaires d'inscription : voir [site internet](#)